

## SOMMAIRE

- Historique
- Situation générale
- Faits saillants
- Actions menées / mesures prises
- Recommandations

## HISTORIQUE

Le WANEP-CI propose le douzième numéro de son rapport mensuel sur la sécurité humaine qui est également le quatrième de l'année 2013.

Pour rappel, cette diffusion a pour objectif d'informer le public et surtout faire des recommandations afin de permettre aux décideurs d'apporter des réponses aux différents problèmes de la sécurité humaine en Côte d'Ivoire.

## I- SITUATION GENERALE

La vie politique a été marquée par les élections couplées municipales et régionales du dimanche 21 avril 2013. Celles-ci ont été émaillées par endroits de violences provoquant des dégâts.

Au plan social, les manifestations de protestation des enseignants de l'Intersyndicale du Secteur de l'Education-Formation (ISEF), entamées en mars, suite à la décision du gouvernement de faire une ponction sur les salaires du mois de Mars d'environ 50.000 enseignants, se sont poursuivies.

Au plan économique, l'on enregistre la baisse du prix du Super sans plomb et la bouteille de gaz B28.

## II-FAITS SAILLANTS

### 1- La situation sécuritaire

#### a- *Attaques à mains à mains et autres* a-1 *attaques à mains à mains*

- Le mardi 02 avril, près du stade Robert Champroux à Marcory (Abidjan), des hommes armés ont braqué un chauffeur d'une société spécialisée en production d'énergie. **Bilan : la somme de 6.000.000 de F.CFA. emportée.**
- Dans la nuit du mardi 02 au mercredi 03 avril, au quartier Campus 2 à Man (région du Tonkpi), des individus non identifiés ont attaqué le domicile d'un homme politique. **Bilan : il a été menacé de mort et la porte de sa maison fracturée.**
- Le mercredi 03 avril, dans le département de Kong (région du Tchologo), une fusillade entre les éléments des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) et des bandits armés, à la suite de l'attaque d'un mini car de transport en commun, a fait **01 mort (un élément des FRCI) et de nombreux blessés.**
- Le vendredi 05 avril, aux environs de 18 heures, au quartier « Fanny » dans la commune de Koumassi (Abidjan), deux hommes armés de pistolets ont braqué un entrepreneur non loin de son domicile. **Bilan : 02 téléphones-portables, la somme de plus de 500.000 F.CFA et 01 véhicule emportés.**
- Le samedi 06 avril, sur l'axe Bouaké-Tiébissou, non loin du village de Toungbokro, à 28 Km de Tiébissou (région du Béliér), des gangsters, fortement armés, ont attaqué plusieurs véhicules. **Bilan : d'importantes sommes d'argent, des bijoux et des téléphones-portables emportés.**
- Le lundi 08 avril, au quartier Akékoï extension dans la commune d'Abobo (Abidjan), des personnes non identifiées ont tiré sur une dame qui allait chercher de l'eau. **Elle est morte sur le champ.**
- Dans la nuit du lundi 08 avril, au « Lièvre rouge », sous quartier de Niangon dans la commune de Yopougon (Abidjan), trois gangsters se faisant passer pour des malades ont attaqué une clinique. **Bilan : 01 téléviseur à écran plasma, 01 DVD, 02 ordinateurs portables, des téléphones-portables,**

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

**02 caméras numériques, 01 sac médical, des paires de chaussures, des bijoux d'une valeur de 600 000 F.CFA et la somme de 200.000 F.CFA emportés.**

- Le lundi 08 avril, aux 2 Plateaux-Vallons, dans la commune de Cocody (Abidjan), des hommes armés de pistolets automatiques ont cambriolé une société minière. **Bilan : des ordinateurs de bureau, des unités centrales, des téléphones-portables, 01 ordinateur portable et 01 coffre-fort contenant une somme d'argent (montant indéterminé) emportés.**
- Dans la nuit du mardi 09 avril, à Niangon-Ananeraie et à Niangon-CIE dans la commune de Yopougon (Abidjan), des bandits ont cambriolé des domiciles. **Bilan : 01 appareil-photo numérique, 09 montres-bracelets, 01 ordinateur-portable, 01 téléviseur écran plasma, des effets vestimentaires et la somme de 1000.000 de F.CFA et 180 Euros emportés.**
- Dans la nuit du lundi 08 au mardi 09 avril, à Niangon dans la commune de Yopougon (Abidjan), des hommes lourdement armés ont attaqué le commissariat du 17ème arrondissement. **Aucune perte en vie humaine n'a été signalée.**
- Le mardi 09 avril aux environs de 20 heures, à Adjamé (Abidjan), trois malfaiteurs dont une femme, à bord d'un taxi intercommunal, ont dévalisé un informaticien avec la complicité du chauffeur. **Bilan : la somme de 1 500 000 F.CFA emportée.**
- Le mercredi 10 avril, au quartier « Andokoi », dans la commune de Yopougon (Abidjan), des hommes armés ont cambriolé une structure de transfert d'argent. **Bilan : des téléphones-portables et la somme de 5.000.000 F.CFA emportés.**
- Le mercredi 10 avril aux environs de 17 heures, dans les environs de la pharmacie du Lycée Technique à Cocody (Abidjan), trois bandits armés de pistolets ont braqué un cabinet de notaire. **Bilan : la somme de 1.338.000 F.CFA, des téléphones-portables, des I phones et un important lot de bijoux emportés.**
- Le jeudi 11 avril, à la Riviera dans la commune de Cocody (Abidjan), deux bandits armés l'un de pistolet et l'autre de kalachnikov ont attaqué le maire de la commune de Bingerville. **Bilan : plus de 19.000.000 F.CFA emportés.**
- Le vendredi 12 avril, devant un restaurant à Treichville (Abidjan), des bandits armés ont braqué un homme. **Bilan : la somme de 20.158.000 F.CFA emportée.**
- Le mardi 16 avril, à proximité de la pharmacie Saint-Pierre des Rosiers à la Riviera dans la commune de Cocody (Abidjan), deux individus armés ont cambriolé une cliente dans un salon de coiffure. **Bilan : la somme de 50.000 F.CFA, 01 téléphone-portable et 01 véhicule emportés.**
- Le mardi 16 avril aux alentours de 5 heures du matin, près d'une école primaire privée à Williamsville, dans la commune d'Adjamé (Abidjan-nord), **trois gangsters ont éventré un chauffeur et l'ont jeté dans la broussaille.**
- Le vendredi 19 avril aux environs de 13 heures, deux individus en treillis et armés de pistolets ont braqué la Société Ivoirienne de Banque de Yamoussoukro (SIB). **Bilan : plusieurs millions de francs CFA emportés.**
- Dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 avril, en Zone industrielle de Yopougon (Abidjan), un gang armé a cambriolé une entreprise de tabac. **Bilan : 10 ordinateurs-portables, 21 ordinateurs de bureau, 02 écrans d'ordinateurs, 01 écran de contrôle de vidéo-projection, 01 téléviseur écran plasma et 07 serveurs alimentant le réseau informatique de l'entreprise emportés.**
- Le vendredi 19 avril, au quartier « Ananeraie » dans la commune de Yopougon, deux bandits armés de pistolets automatiques ont attaqué un dépôt de vente de dérivés de la volaille. **Bilan : le gérant et un**

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

**serveur battus et enfermés dans les toilettes, 03 téléphones-portables et près de 200 000 F.CFA emportés.**

- Le lundi 22 avril, aux alentours de 5 heures du matin, à Yaosséhi, quartier précaire de la commune de Yopougon (Abidjan), quatre individus munis de gourdins **ont assassiné un jeune homme de 18 ans** devant son domicile familial.
- Dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 avril, à Abobo (Abidjan), des malfaiteurs ont cambriolé le siège d'une ONG. **Bilan : 03 ordinateurs portables, 03 unités centrales, des appareils photos, des téléphones portables, 07 clés USB et la somme de 360 000 F.CFA emportés.**
- Le mardi 23 avril, au feu tricolore situé en face de la pharmacie « Océan » dans la commune de Port-Bouët (Abidjan), deux hommes armés de pistolets ont enlevé un ressortissant mauritanien d'un taxi communal. **Bilan : la victime a été dépouillée de la somme de 1.500.000 F.CFA.**
- Le mardi 23 avril aux alentours de 23 heures, à proximité de la pharmacie « Climbié » à Koumassi (Abidjan), des individus non identifiés **ont blessé grièvement par balle à l'abdomen un étudiant** qui venait de raccompagner un visiteur.
- Dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 avril, à Angré dans la commune de Cocody (Abidjan), des individus armés de machette ont attaqué un centre de religieuses. **Bilan : la somme de 150.000 F.CFA et 01 téléphone portable emportés.**
- Dans la nuit du samedi 27 avril, à proximité de l'hôtel « Belle Côte » à la Riviera-Palmeraie, dans la commune de Cocody (Abidjan), quatre hommes armés ont braqué une pâtisserie. Bilan : des alliances, des bijoux, 06 téléphones portables et la somme de 447.400 F.CFA emportés.
- Dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 avril, à Tiébissou (région du Bélier), des individus non identifiés ont cambriolé le cantonnement des Eaux et Forêts et la Direction Départementale du Ministère de l'Agriculture. **Bilan : 02 fusils d'assaut de type Kalachnikov et la somme de 1.000.000 F.CFA et 01 ordinateur emportés.** Cette même nuit, à Bomizambo, village situé à 5 km de la ville de Tiébissou, cinq individus armés ont attaqué le domicile d'un bouvier. Bilan : **une importante somme d'argent, 12 complets de pagnes et des bijoux de grande valeur emportés.**

#### *a-2 Autres*

- Le mercredi 03 avril aux alentours de 19 heures, à la prison civile de Man (région du Tonkpi), une cinquantaine de détenus ont frayé un passage dans la toiture de la prison pour s'évader. **Bilan : 02 prisonniers ont réussi à s'évader, les autres ont été rattrapés.**
- Dans la nuit du vendredi 05 au samedi 06 avril, au quartier « Cité-jaune » à Niangon-Nord dans la commune de Yopougon (Abidjan), **un couturier assassiné à la machette par un inconnu a été retrouvé mort à son domicile.**
- Le samedi 13 avril aux environs de 21 heures, une fusillade entre une patrouille des éléments du Centre de Coordination des Décisions Opérationnelles (CCDO) et des braqueurs a fait **02 morts et 07 blessés par balles.**  
Le vendredi 26 avril, au Plateau (Abidjan), un conducteur de taxi **a fui avec la somme de 1.300. 000 de F.CFA d'un client** qui cherchait à prendre place à bord de son taxi.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

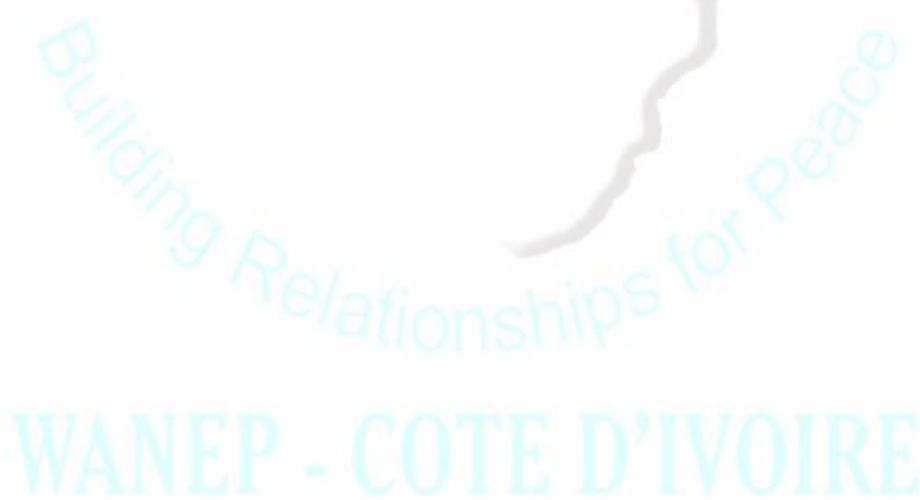
**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

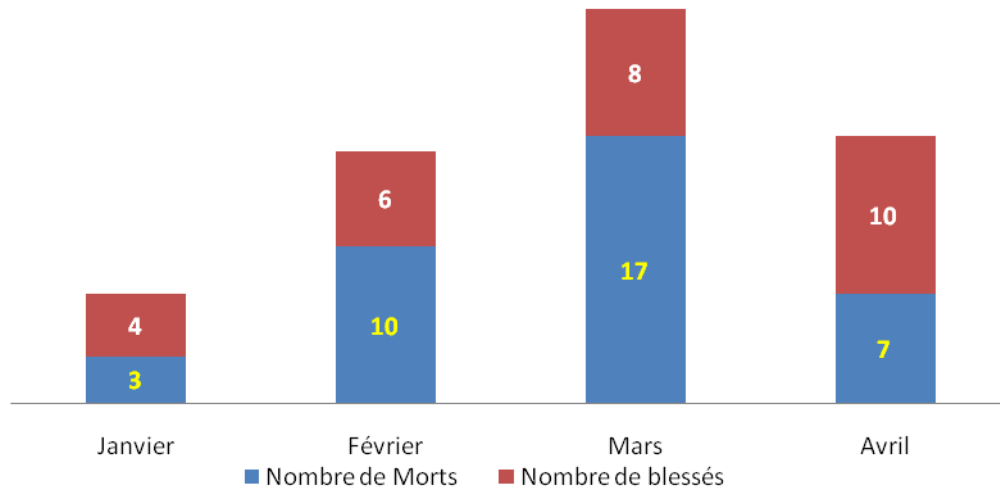
**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

*Tableau 1 : Estimation des pertes humaines, financières et matérielles des agressions à mains armées et autres du mois d'Avril 2013 :*

	Victimes humaines		Pertes financières (F.CFA)	Pertes matérielles
	Pertes en vies humaines	Nombres de blessés		
<b>Total</b>	07	Plus de 10 blessés	Plus de 54.810400	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 appareil-photo numérique,</li> <li>- 09 montres-bracelets,</li> <li>- 13 ordinateurs portables,</li> <li>- 02 téléviseurs écran plasma,</li> <li>- des effets vestimentaires</li> <li>- 01 coffre fort,</li> <li>- des paires de chaussures,</li> <li>- 01 lecteur DVD ;</li> <li>- des bijoux,</li> <li>- 01 sac médical,</li> <li>- plus de 13 téléphones portables,</li> <li>- 21 ordinateurs de bureau,</li> <li>- 03 unités centrales,</li> <li>- 02 écrans d'ordinateurs,</li> <li>- 01 écran de contrôle de vidéo-projection,</li> <li>- 07 serveurs,</li> <li>- 02 véhicules</li> <li>- 07 clés USB</li> <li>- 12 complets de pagnes,</li> <li>- 02 fusils d'assaut de type Kalachnikov</li> </ul>



**Graphique 1 : Estimation des victimes des agressions à mains armées de Janvier à Avril 2013**



***b- Violences faites aux femmes et aux enfants***

***b-1 Violences faites aux femmes***

- Le mercredi 10 avril, à la Riviera-Palmeraie dans la commune de Cocody (Abidjan), un jeune homme a blessé **grièvement à la gorge sa petite amie**.
- Le samedi 20 avril, au quartier "Hôpital" dans la commune de Daoukro (région d'Iffou), un ressortissant togolais **a tailladé à la machette, le visage et la poitrine de son ex-femme et lui a tranché la main gauche**. Le samedi 27 avril, le bourreau **s'est donné la mort par l'absorption d'un raticide**. Son corps a été découvert dans un champ de manioc, derrière une usine de café située près de la gendarmerie de Daoukro.

***b-2 Violences faites aux enfants***

- Le samedi 27 avril, au quartier « Yaosséhi » dans la commune de Yopougon (Abidjan), le **corps sans vie d'un nouveau-né a été découvert dans un sac de voyage**.

WANEP - COTE D'IVOIRE

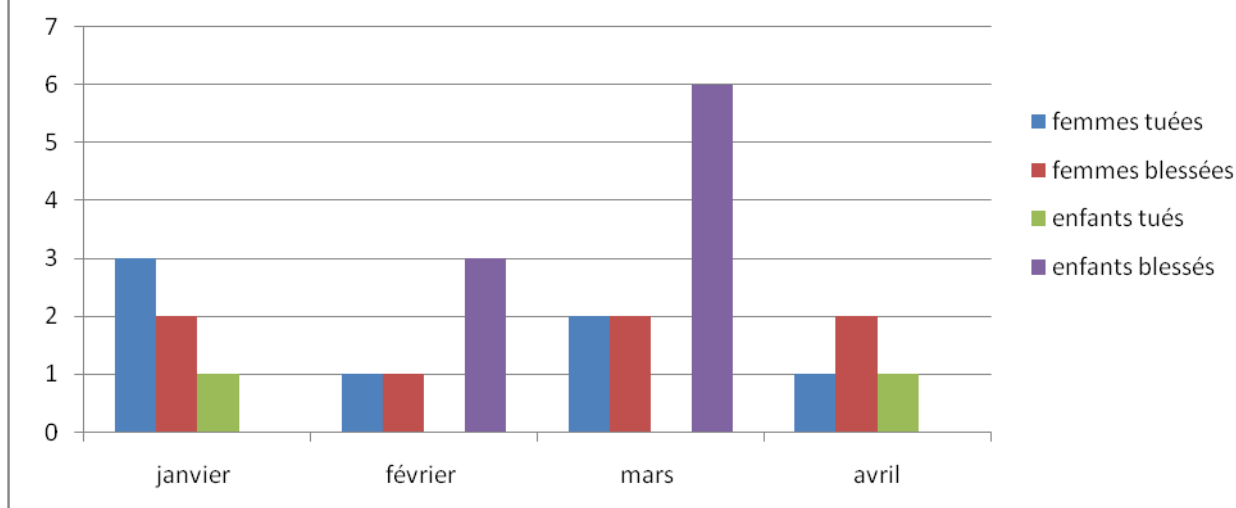
**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGLI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wane-potedivoire@wanep.org](mailto:wane-potedivoire@wanep.org)**

**Graphique 2: Situation des violences faites aux femmes et aux enfants  
Janvier-Avril 2013**



**c- Conflits intercommunautaires, fonciers et autres**

**c-1 Conflits fonciers**

- Le vendredi 12 avril, à Mafiblé 2, village de la commune de Port-Bouët (Abidjan), des affrontements ont opposé des villageois aux éléments des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), autour de l'exploitation d'un site litigieux. **Bilan : le chef du village gardé à vue avec des jeunes, plusieurs blessés par balles, des éléments des forces de l'ordre tailladés à la machette et des disparus.** Deux semaines après les affrontements, **le corps sans vie de l'adjoint du chef a été retrouvé**, le vendredi 26 avril.

**c-2 Autres**

- Le jeudi 04 avril, à Diawala (région du Tchologo), une bagarre entre un détaillant d'essence et l'un de ses clients a fait **01 mort (le client)**.
- Le jeudi 4 avril, à « Zaddi », village de la sous-préfecture de Diégonéfla (région du Gôh), un élément **des FRCI a tué un homme dans un bistrot en lui brisant le crâne à l'aide d'un gourdin**.
- Le vendredi 12 avril, au quai des bus situé en face du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Cocody (Abidjan), deux organisations estudiantines se sont affrontées aux gourdins et aux projectiles, pour le contrôle de la gestion du quai par l'un des camps. **Bilan : plusieurs blessés dont un cas jugé grave.**
- Le lundi 14 avril, à Bouaflé (région de la Marahoué), un affrontement entre des éléments de la gendarmerie et des élèves du Lycée moderne de ladite ville a fait **plusieurs blessés dont trois gendarmes**.
- Le mercredi 17 avril, à Bouimpleu, village situé sur l'axe Danané- Zouan-Hounien (région du Tonkpi), les villageois ont **saccagé une camionnette** d'une société minière de la zone qui a percuté grièvement une habitante dudit village.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGLI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wane-cotedivoire@wanep.org](mailto:wane-cotedivoire@wanep.org)**

- Le mardi 23 avril, à la gare de Bassam à Treichville (Abidjan), un chargeur de véhicules a  **blessé un chauffeur de minicar avec un tesson de pare-brise**, à la suite d'une altercation. Les collègues du blessé ont observé un arrêt de travail momentané pour protester contre cette agression.
- Dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 avril, à Koffikro, village situé dans la sous-préfecture de Grègbeu (région du Haut Sassandra), sur l'axe Daloa-Man, des hommes armés ont attaqué le domicile d'un paysan allochtone. **Bilan : 04 morts (le paysan et 03 jeunes bouviers peulhs)**.
- Dans la nuit du 28 au 29 avril, à Tobly-Bangolo, village situé sur l'axe Guessabo-Duékoué (région du Guemon), des éléments, armés de gourdins, de machettes, d'essence et de fusils d'assaut de Amadé Ouérémi, chef milicien qui contrôle les forêts du mont Péko, ont mené une expédition punitive à la suite du décès du frère aîné de ce dernier. **Des maisons ont été incendiées et la grande voie a été barrée**. Le présumé coupable de la mort du frère de Amadé Ouérémi a été mis aux arrêts par les gendarmes de Duékoué et déféré à la prison civile de Man (région du Tonkpi).

*Tableau 2 : Estimation des victimes des conflits intercommunautaires, fonciers et autres d'Avril 2013 :*

	Victimes humaines	
	Pertes en vies humaines	Nombres de blessés
Total	06	Plus de 15 blessés

*d- Accidents de la circulation, incendies, tornades et autres*  
*d-1 Accidents de la circulation*

**La dispersion des séparateurs de voie, au niveau de la forêt du Banco sur l'autoroute du Nord, pourrait constituer une véritable source d'accidents.**

- Le samedi 06 avril, à proximité du village de Bindressou sur l'axe Toumodi-Dimbokro (région du Bélier), un accident de circulation a fait **01 mort et une trentaine de blessés**.
- Le dimanche 07 avril, au quartier "Cité Koné", à Lakota (centre-ouest, région du Lôh-Djiboua), un cortège d'un candidat indépendant a **écrasé un garçonnet de 10 ans**.
- Le vendredi 12 avril, au quartier Bardot dans la commune de San-Pedro, **un jeune homme a chuté mortellement** d'un camion lors de la campagne des élections des conseillers municipaux.
- Le dimanche 14 avril, sur l'autoroute du Nord, deux accidents sont survenus. **Bilan : 03 morts et 18 blessés**.
- Le lundi 15 avril aux environs de 21 heures, au niveau du rond-point de SONITRA sur l'autoroute reliant les communes d'Adjamé et d'Abobo (Abidjan), un accident de la circulation s'est produit entre un véhicule personnel et une fourgonnette. **Bilan: 2 morts**
- Le samedi 20 avril, à Azaguié dans le département d'Agboville (région de l'Agneby-Tiassa), un candidat indépendant à l'élection municipale, a été victime d'un grave accident de la circulation. **Il a eu la jambe broyée**.
- Le samedi 20 Avril, aux environs de 10 heures, sur l'axe Sinfra- Yamoussoukro à l'entrée du village de Diénembroufla (région de la Marahoué), deux mini cars de transport en commun sont rentrés en collision. **Bilan : 03 morts et de nombreux blessés graves**.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wane-cotedivoire@wanep.org](mailto:wane-cotedivoire@wanep.org)**

- Le dimanche 21 avril, à Grand-Lahou (région des grands ponts), une moto avec à son bord le conducteur et un passager, roulant à vive allure a percuté un agent municipal. **Bilan : 01 mort et 02 blessés graves.**
- Le lundi 29 avril, à Danané (région du Tonkpi), le chauffeur d'un véhicule militaire de type 4X4 a percuté des manifestantes, à la suite d'une mauvaise manœuvre. **Bilan : 05 blessés (04 femmes et 01 enfant de 4 ans).**
- Le lundi 29 avril, à N'Guessanpokoukro, village situé dans le département de Sakassou (région du Gbêké), un motocycliste a percuté des véhicules stationnés à un barrage, dressé par les villageois pour leur sécurité. **Bilan : Un mort (le motocycliste).**
- Dans la nuit du mardi 30 avril, **25 militaires membres de la Garde Républicaine (GR)** qui se rendaient à Man dans le cadre de la sécurisation de la visite d'état du président de la République ont été victimes d'un accident de la circulation à l'entrée de la ville. **Bilan : 25 blessés**

#### *d-2 Incendies*

- Le mercredi 3 avril, à la Riviera dans la commune de Cocody (Abidjan), un incendie a ravagé une chambre indépendante d'une villa. **Bilan : des effets vestimentaires et la somme de 11.000.000 de F.CFA partis en fumée.**
- Le mardi 16 avril, dans le village de Dibykro, à 7 km de Tiassalé (région de l'Agnéby-Tiassa) un incendie a ravagé un domicile faisant 02 morts (**une dame et son fils**) et **01 blessé (l'époux).**
- Dans la nuit du vendredi 19 avril, au grand marché de Toumodi (région du Bélier), un incendie à **ravagé cinq magasins.**
- Le jeudi 25 avril aux environs de 20 heures, au niveau de la gare routière de Yamoussoukro, un incendie a ravagé un dépôt clandestin de carburant. **Bilan : quatre habitations en plus dudit dépôt détruits.**

#### *d-3 Tornades*

- Dans la nuit de mardi 16 au mercredi 17 avril, à Soubré (région de la Nawa), **une tornade a décoiffé des habitations, magasins, églises et écoles, provoquant plusieurs dégâts matériels.**
- Le lundi 29 avril, à Agnibilékrou (région de l'Indénié-Djuablin), une tornade a décoiffé les groupes scolaires Agni ouest et Al Mahadou Sakafiyil Islamity. **Ce sont au total, 1.300 élèves qui sont privés de cours à l'approche des examens de fin d'année.**

#### *d-4 Autres*

- Le mercredi 03 avril, au quartier Garahio dans la commune de Gagnoa (région du Gôh), **trois soldats des FRCI, en formation militaire de base et de commando, ont trouvé la mort dans une rivière à l'entrée de la ville.**
- Dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 avril, à Sassandra (région du Gbôklé), une dame de 82 ans **s'est suicidée par pendaison** dans les latrines du domicile de son fils.
- Le dimanche 21 Avril, à Duékoué (région du Guémon), **un jeune, âgé de 22 ans, s'est noyé** dans les eaux de la station de traitement d'eau de la SODECI de ladite ville.
- Le mercredi 24 avril, à Gnonzagueville dans la commune de Port-Bouët (Abidjan), une dalle d'un maquis, situé en bordure de la voie express de Abidjan-Grand Bassam, s'est effondré. **Bilan : 01 mort (une fillette de 11 ans) et plusieurs blessés.**

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

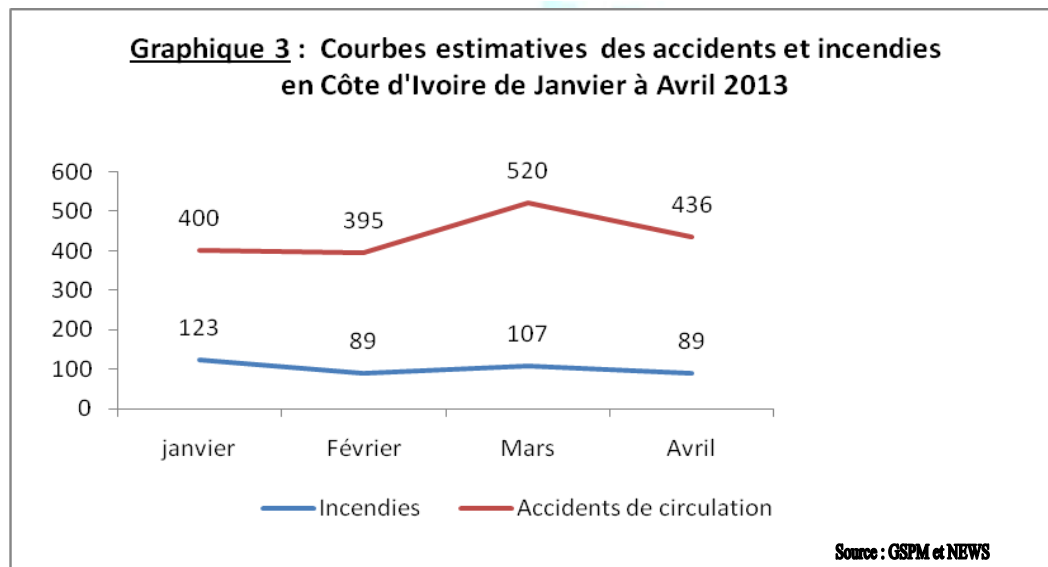
**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**



- Le mardi 16 avril, sur la rive de la mer à Adjouffou dans la commune de Port-Bouët (Abidjan), les populations ont découvert **le corps sans vie d'un individu dont la partie inférieure a été dévorée**.
- Dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 Avril, un élément des FRCI du sous-groupement tactique de Duekoué (région du Guémon), s'est suicidé par pendaison.



## 2- Situation sociale

- Les populations du village de Sapli, situé dans le département de Bondoukou (région du Gontougo), sont confrontées à un manque d'eau potable. Les trois pompes du village sont vétustes et régulièrement en panne.
- Le mercredi 03 avril, devant les locaux du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative au Plateau (Abidjan), plusieurs instituteurs de la promotion 2009/2010, ont manifesté pour réclamer leurs numéros matricules (ils travaillent depuis 2010 sans rémunération).
- Le jeudi 11 avril, à Bouaké (région du Gbêké), des ex-combattants démobilisés ont bloqué le corridor Sud, entrée principale de la ville en provenance d'Abidjan.
- Le lundi 15 avril, le Conseil suprême des chefs coutumiers des villages des sous-préfectures de Tafiré et de Badikaha (région du Tchologo), a manifesté contre les dirigeants du complexe sucrier (SUCAF-CI 2) de Ferkessédougou. Ils ont dénoncé le refus de la société de prendre des mesures sociales au profit des populations riveraines.
- Le lundi 14 avril, les enseignants du secondaire à Abidjan et de l'intérieur du pays ont boycotté les épreuves d'Education Physiques et Sportives (EPS) des examens à grand tirage. Cet arrêt de travail fait suite à l'appel de l'Intersyndicale du Secteur Education-Formation (ISEF) de protester contre la ponction sur le salaire de fin mars, décidée par le gouvernement pour une grève organisée en février.
- Les mercredi 24 et jeudi 25 avril, des ex-combattants démobilisés ont envahi la préfecture de Bouaké (région du Gbêké) pour exiger la libération de leur porte-parole, enlevé depuis le mardi 23 avril.
- Le jeudi 25 avril, à Yamoussoukro, environ 566 ex-employés de "ASH International Disposal" (entreprise de ramassage d'ordures et de nettoyage en faillite), ont assiégé la préfecture pour demander

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

à l'Etat de Côte d'Ivoire d'œuvrer au paiement de leurs arriérés de salaire pour l'exercice 2003-2005 s'élevant à 280 524 494 F.CFA.

- Le jeudi 25 avril, le tribunal de première instance de Toumodi (région Bélier) a condamné deux élèves, en classe de terminale à Yamoussoukro, à 06 mois de prison avec sursis. Ils ont été interpellés, le lundi 15 avril, à la suite des manifestations de protestation lors de la grève des enseignants l'Intersyndicale du Secteur de l'Education-Formation (ISEF)

### 3- Situation politique

**L'actualité politique du mois d'Avril 2013 a été dominée par les élections couplées municipales et régionales qui ont mis fin au cycle électoral amorcé par les élections présidentielles d'Octobre et Novembre 2010. Cette dernière étape, marquée par des incidents, a connu plusieurs phases :**

- Le mercredi 03 avril, au siège de la Commission Electorale Indépendante (CEI), aux II Plateaux Boulevard Latrille (Abidjan), le Président de ladite institution a procédé à la remise des affiches et des spécimens de bulletins de vote aux candidats des élections municipales et régionales du 21 avril. Et, le jeudi 04 avril, le Président de la CEI a appelé les ivoiriens à faire campagne dans la paix et dans le respect des adversaires.
- Du jeudi 04 au vendredi 12 avril, des campagnes de sensibilisation à l'éducation civique des populations ont été menées par des Organisations de la Société Civile (OSC) à travers plusieurs localités du pays.
- Dans la nuit du dimanche 07 avril, au niveau du village d'Aboudé-Kouassikro (région d'Agnéby Tiassa), une vingtaine de jeunes gens se réclamant du député de la sous préfecture d'Agboville a attaqué le convoi de l'équipe de campagne d'un candidat indépendant à l'élection du Conseil régional d'Agnéby-Tiassa. **Bilan : 01 blessé.**
- Du dimanche 21 au mardi 23 avril, plusieurs actes de vandalismes et de manifestations de violences ont été enregistrés à Abidjan et plusieurs villes de l'intérieur (Treichville, Koumassi, Bangolo, Agboville, Bondoukou, Yamoussoukro, Ferkessedougou, Gagnoa, etc.)
- Les élections couplées municipales et régionales du dimanche 21 avril ont pour taux de participation respectifs 36,44% pour les municipales et 44,03% pour les régionaux. Les candidats indépendants ont obtenu 72 élus pour les municipalités contre 65 pour le Rassemblement des républicains (RDR) et 49 pour le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). En ce qui concerne les régionaux, le RDR obtient 10, le RHDP : 09, les Indépendants : 06 et le PDCI- RDA : 04.
- Le mardi 23 Avril, la Cour de Justice Européenne (CEJ) a rejeté les demandes introduites par l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo et plusieurs membres de son entourage pour l'annulation des mesures d'interdictions de voyages et le dégel de leurs avoirs.

### 4- Au plan économique

- Depuis le 21 avril, dans les poissonneries et sur les marchés d'Abidjan, le kilogramme du poisson thon est passé de 800 à 1.500 F.CFA. Cette situation est due au retard des navires au port de pêche d'Abidjan. La Côte d'Ivoire abrite le premier port thonier d'Afrique et constitue le deuxième pays exportateur de thon vers l'Union Européenne.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

### III- ACTIONS MENEES / MESURES PRISES

#### 1- Au plan sécuritaire

- le lundi 1er avril, 600 éléments des FRCI ont été déployés dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, pour la sécurisation de la zone. Ce déploiement de la Côte d'Ivoire est lié aux récentes attaques menées par des commandos armés dans les villages de Zilébly, Tuobly et Petit-Guiglo (zone frontalière avec le Libéria, région du Cavally).
- Le mercredi 17 avril, à Yopougon (Abidjan), la Commission Nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (ComNat-ALPC), a procédé à la destruction de plus de 2.000 armes, 350.000 munitions et 2.000 explosifs.
- Le jeudi 18 avril, le Tribunal d'Odienné (région du Denguélé) a condamné, deux femmes âgées respectivement de 40ans et de 42ans, à 12 mois de prison ferme avec une amende de 360 000 F.CFA chacune pour avoir pratiqué la mutilation génitale sur des fillettes.

#### 2- Au plan social

- Depuis le lundi 1er avril 2013, les prix des produits pétroliers ont connu une baisse. Le litre du Super sans plomb est passé de 792 F.CFA à 782 F.CFA et la bouteille de gaz B28 est vendue à 13 000 F.CFA au lieu de 18 669 F.CFA. (le prix des bouteilles de gaz B12 et B6, reste maintenu respectivement à 5.200 et 2.000 F.CFA). Le Gouvernement a décidé de l'uniformisation du prix du gaz domestique sur toute l'étendue du territoire, en subventionnant le coût du transport.
- Le lundi 08 avril, à l'abattoir municipal de Bondoukou (région du Gontougo), les agents de la direction régionale du ministère des Ressources animales et Halieutiques ont détruit des cartons de poulets congelés saisis le 06 avril, dans une chambre froide de la dite ville. Ces cartons de volaille provenaient du Ghana. Bilan : 30 cartons de poulets congelés de 300 Kg et d'une valeur de plus de 600 000 F.CFA. Cette destruction fait suite à la décision du gouvernement ivoirien d'interdire l'importation de la volaille en provenance du Ghana.
- Le mercredi 10 avril, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a organisé une séance de distribution de 8,5 tonnes de vivres composés de riz, de farine de soja et d'huile à 159 familles sinistrées des villages de Zilebly et de petit Guiglo dans le département de Bloléquin (région du Cavally).
- Le vendredi 19 avril, 39 villages de la sous-préfecture de Bouaké (région de Gbêké) ont reçu les clés de pompes hydrauliques, don de la fondation d'un groupe bancaire en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).
- Le mardi 23 avril, à N'Dotré (Abobo extension) à Abidjan, le Premier ministre, a procédé au lancement des travaux de construction d'un château d'eau d'une capacité de 5000 m<sup>3</sup>, destiné à alimenter les communes d'Abobo et d'Anyama.
- Le vendredi 26 avril, l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion (ADDR) a procédé, à Korhogo (région du Poro), à la remise de kits d'installation à 61 ex-combattants ayant bénéficié d'une formation agropastorale, et au lancement de deux projets de réinsertion dans le domaine du transport, du commerce et de l'artisanat au profit de 674 autres.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGLI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

### 3- Au plan politique

- Le jeudi 04 avril, à la mosquée du quartier Camp-militaire dans la commune de Yopougon (Abidjan), le ministre de la Justice et des Libertés publiques, a procédé, au lancement d'exhumation des restes des victimes de la crise post électorale. Quatre corps ont été exhumés dans deux fosses communes. Il faut noter que sur 57 sites identifiés, la commune de Yopougon en compte 36.
- Du lundi 08 au samedi 13 avril, la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) a procédé à l'installation de plusieurs plate-formes des organisations de la société civile qui ont pour mission de l'épauler dans sa mission.
- Le jeudi 11 avril, le Tribunal Militaire d'Abidjan (TMA) a ouvert le procès de 07 éléments FRCI, portant sur les tueries qui ont eu lieu dans la nuit du 17 au 18 décembre 2011, à Vavoua (région du Hautassandra). Ils sont accusés d'avoir violé les droits humains et tué des civils dans le cadre d'une patrouille.
- Le mercredi 24 avril, lors du Conseil des Ministres, le gouvernement a décidé d'instaurer une journée de non-violence à l'école qui sera célébrée le 02 octobre de chaque année.

## IV- RECOMMANDATIONS

### • Au gouvernement

- L'accélération du processus de DDR,
- La mise à la disposition des forces armées des moyens matériels et humains conséquents pour mener à bien leur mission de sécurisation sur le terrain,
- La poursuite du dialogue avec les enseignants en vue d'une solution définitive aux revendications avant la tenue des examens à grands tirage,
- La mise en place d'un mécanisme national d'alerte précoce et de prévention des conflits,
- La formation et l'éducation des Forces armées au respect des droits humains,
- Le maintien du dispositif militaire à l'ouest notamment à la frontière ivoiro-libérienne,
- L'accélération du processus de réhabilitation des routes,
- la prise des mesures idoines pour la réduction du coût de la vie,
- Le contrôle rigoureux des prix des produits de grande consommation,
- La prise de sanctions exemplaires à l'endroit des auteurs de violences envers les femmes et les enfants.
- La gratuité de la prise en charge médicale et psychologique des victimes de violences sexuelles,
- La mise en place d'une commission nationale permanente chargée de l'éducation civique des populations
- La réforme participative de la loi électorale et de la CEI.

### • Aux Forces de sécurité

- Le renforcement des patrouilles à travers les villes, sur les routes et au niveau des frontières,
- La protection efficace des populations et le respect de leurs droits,
- Le renforcement de liberté de circulation des citoyens.

### • A la CDVR

- 
- Une sensibilisation de proximité conséquente des populations à la réconciliation nationale.

### • A la ComNat-ALPC

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

- La mise en place effective et de façon régulière des organes de la commission nationale afin de la rendre plus dynamique,
- La poursuite des campagnes de sensibilisation pour le dépôt volontaire des armes.

- **A l'ONUCI et aux autres partenaires au développement**

- L'appui à l'Etat dans ses initiatives de sortie de crise et de renforcement de la cohésion sociale,
- L'implication des forces impartiales dans la sécurisation des frontières,
- Le soutien des initiatives de paix et de cohésion sociale des organisations de la société civile.

- **La presse nationale et internationale**

- Un professionnalisme au service de la reconstruction post crise et de la cohésion sociale,
- Le rejet de toute attitude pouvant mettre en mal le processus de reconstruction post crise et de réconciliation nationale.

- **Aux Partis politiques**

- L'engagement d'un dialogue franc et sans condition avec le gouvernement,
- La conduite d'une opposition républicaine et citoyenne dans l'intérêt de la Nation,
- Le respect du code de bonne conduite dans le cadre des élections,
- L'éducation de leurs militants et sympathisants à la culture démocratique et au respect des droits de l'homme.

- **A la société civile**

- La création d'un comité national de veille pour la prévention des conflits intercommunautaires et la préservation de la cohésion sociale,
- La sensibilisation et le renforcement des capacités des populations à la cohésion sociale,
- La dénonciation des violations faites aux femmes et aux enfants,
- La sensibilisation des populations pour le dépôt volontaire des armes,
- La surveillance et la documentation des violations des droits humains en vue de faire baisser ou faire cesser les exactions dont les populations sont victimes,
- Le professionnalisme dans leur travail.

- **Aux populations**

- Le respect des différences, le pardon et un engagement sans faille pour la réconciliation nationale,
- La collaboration avec les forces de l'ordre pour une sécurisation correcte du pays,
- La surveillance accrue des enfants mineurs par leurs parents,
- Le rejet de la violence comme moyen de contestation des résultats des élections.

Fait à Abidjan, le 13 Mai 2013

Le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (CI-WARN)

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**